

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Ardennes

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Les Hautes Rivières

PROCES VERBAL DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/03/2020

Par suite d'une convocation en date du 27/02/2020, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de M. BIGIARINI Gino, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 31 et procède à l'appel nominal.

Présent(s) : M. BIGIARINI Gino, Maire, MM : DEJARDIN Jean Michel, DIDIERGEORGE Laurent, LABARRE Pascal, PELTIER James.

Mmes : DESQUILBET Carmen, RIBEIRO Pierrette.

Absent(s) : M. BADRE Olivier, Mmes : BIANCHETTI Sylvie, JACQUOT Odile, STOFFEL Camille.

Excusé(s) : M. POIRSON Claude, Mme BADRE Sylvie, qui donne procuration à M. DIDIERGEORGE Laurent.

Nombres de membres :

- En exercice : 13
- Présents : 7

Date de la convocation : 27/02/2020

Date d'affichage : 27/02/2020

Mme RIBEIRO Pierrette est désignée en tant que secrétaire de séance.

SOMMAIRE

FORET : Vente de bois

FDEA-Propositions pour dissimulation des réseaux secs Place de Sorendal

Communication : attribution de marchés

Le compte rendu de la précédente séance est lu et approuvé à l'unanimité.

Deux conseillers municipaux refusant de prendre part au vote du budget 2020, seuls les points figurant au sommaire ci-dessus sont examinés par le Conseil Municipal, le Maire décidant de laisser à la future équipe municipale issue des élections le soin de voter le budget 2020.

FORET : Vente de bois

réf : 2020_009

Vu la délibération n° 2020_001 du 6 février 2020, relative à la mise à l'état d'assiette 2020 ;

Le Conseil Municipal décide de demander à l'ONF la mise en vente du bois mis à l'état d'assiette pour l'exercice 2020 (mélèzes parcelle 30 et feuillus parcelle 34) pour l'exercice 2020.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

FDEA-Propositions pour dissimulation des réseaux secs Place de Sorendal

réf : 2020_010

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement de la Place de l'école de Sorendal, le Maire est amené à faire état de ses propositions de travaux de dissimulation de réseaux et d'éclairage public à réaliser par la FDEA :

1. Dissimulation des réseaux secs et d'électricité sur toute la Place et les rues avoisinantes :

Coût total hors taxes de l'opération : 51 044 €

Participation de la Commune : 12 761 €

2. Dissimulation des réseaux de communication électronique :

Participation de la Commune (ingénierie incluse de 1 680 €) : 8 880 €

3. Eclairage public :

a. Option mât en acier :

- Coût total hors taxes pour le mât en acier (du style de celui qui est sur le Rautou) : 26 250 €

- Participation de la Commune : 10 500 € HT (15 750 € TTC) + honoraires de maîtrise d'œuvre (1 312,50 €), soit un total de 17 062,50 €.

b. Option mât en fonte :

- Coût total hors taxes pour le mât en fonte : 33 600 €

- Participation de la Commune : 13 440 € HT (20 160 € TTC y compris la TVA sur les 33 600 €) + honoraires de maîtrise d'œuvre (1 680,00 €), soit un total de 21 840 €.

Le Maire propose au Conseil Municipal

- de suivre l'avis de la Commission Travaux, qui s'est réunie le 27 février 2020, à savoir :

*** Dissimulation des réseaux secs et d'électricité sur toute la Place et en partie dans les rues avoisinantes : 12 761 €**

*** Dissimulation des réseaux de communication électronique : 8 880 € (y compris ingénierie)**

- d'accepter l'estimation de la FDEA pour l'éclairage public, pour des mâts en fonte avec luminaire 4 faces à LEDS couleur d'éclairage 2700°K, au prix de 21 840 €.

Le total de programmation de travaux de la FDEA s'élèverait ainsi à 43 481€.

- de l'autoriser à signer tous les documents devant permettre l'exécution de cette décision.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, le Maire lève la séance à 19 h 48.

